ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestation pour autrui

Question écrite n° 81772

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'absence de mesures prises par le Gouvernement pour lutter efficacement contre les achats d'enfants réalisés à l'étranger. Depuis les déclarations du Premier ministre le 3 octobre 2014, la France n'a rien fait en six mois pour proposer l'adoption d'une convention internationale spécifique sur l'interdiction de la gestation et de la procréation par autrui comme il s'y était pourtant engagé. Il lui demande donc si des travaux ont été entrepris en la matière et si oui de communiquer publiquement sur leur avancée.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 81772
Rubrique : Bioéthique
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juin 2015, page 4705